

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

OBJET : Signature d'un bon de commande pour la réalisation de travaux de réfection et pose d'une barrière Chemin des Ecoarées – La Xavière

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réfection et pose d'une barrière - Chemin des Ecoarées – La Xavière,

Considérant la proposition établie par la Société JEAN LEFEBVRE (38307 BOURGOIN-JALLIEU) pour un montant total de 28 454,50 € HT, soit 34 145,40 € TTC,

DECIDE

- Article 1 : La signature d'un bon de commande avec la Société JEAN LEFEBVRE (38307 BOURGOIN-JALLIEU) pour un montant total de 28 454,50 € HT, soit 34 145,40 € TTC, en vue de la réalisation de travaux de réfection et pose d'une barrière - Chemin des Ecoarées – La Xavière,
- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 22-02-2024
Le Maire,
Raymond DURAND

